

Assemblée générale 2005

Paris, 27 juin 2005

Rapport moral du Président Armand Lattes

Nous reportons ici de larges extraits, le texte intégral est disponible sur le site de la SFC : http://www.sfc.fr/rapport_moral%20_juin_2005.pdf

Etre le président de la SFC est une charge agréable qui s'accompagne de ce que j'appelle « les effets collatéraux », à savoir l'obligation pour le président et les membres du Bureau de participer à de nombreuses manifestations, comités, réunions, etc.

Je vais essayer de vous décrire la vie de notre Société, ses projets, son évolution et ses soucis à travers des actions qui ont été menées au cours de l'année passée. Il faut savoir que le Bureau de la SFC se réunit pratiquement une fois par quinzaine et qu'il consacre la moitié de la réunion à la réflexion et à la proposition d'actions à entreprendre.

Conférence Pasteur et Fédération Française des Chimistes (FFC)

Il avait été indiqué, l'année dernière, que c'est le 8 octobre 2003 que l'acté fondateur de la Conférence Pasteur a été signé par toutes les forces vives de la chimie française : SFC, SCI, SFGP, SF2M, pour les sociétés savantes et, pour les organismes : la section Chimie de l'Académie des sciences, l'Académie des technologies, le département de Chimie du CNRS, la Fédération Gay Lussac, le Comité national de la chimie, de l'IUPAC et la Maison de la Chimie.

La présence à la Conférence Pasteur de deux composantes différentes, sociétés savantes et organismes, a conduit progressivement au sein de la Conférence à un partage des fonctions ou activités, qui suit un organigramme dans lequel apparaissent plusieurs groupes de travail (communication, promotion de la chimie, recherche-éducation, manifestations scientifiques, nouvelles entreprises). Ces groupes ont travaillé et formulé un certain nombre de propositions. La mise en œuvre de ces propositions est essentiellement dévolue aux sociétés savantes qui, à l'exception de la SF2M, se sont associées au sein de la Fédération Française des Chimistes (FFC) et ont officialisé cette Fédération en signant un accord le 7 décembre 2004. Les statuts de la nouvelle Fédération ont été déposés le 1^{er} février 2005, après une réunion du Conseil d'administration de la Conférence Pasteur du 31 janvier 2005 et ont paru au Journal Officiel fin avril.

Les statuts de la FFC prévoient que les présidents de la SFC et de la SCI assurent alternativement la présidence de la FFC : c'est le président de la SFC qui a été désigné pour effectuer le 1^{er} mandat. [...]

Les débuts de cette nouvelle structure sont difficiles :

- les quatre plus grandes sociétés industrielles ont apporté leur aide financière, mais cela est loin de suffire et l'on ne peut qu'espérer que les autres compagnies suivent ;

- de plus, il est nécessaire de définir les positions respectives de la Conférence Pasteur et de la FFC, de même que celles des sociétés savantes (qui continuent à exister) et de la FFC.

C'est la raison pour laquelle je considère personnellement que cette association n'est qu'une étape vers la fusion complète des sociétés savantes. Cela ne pourra se faire que lorsque tous les problèmes financiers seront résolus, mais je reste profondément optimiste et rêve de voir cela se réaliser avant le 150^e anniversaire de la Société Française de Chimie. Dès lors, le schéma sera clair :

- la Conférence Pasteur, que le fondateur, Pierre Potier, considère comme une constituante, pourrait faire place à la Fédération des Chimistes en France qui garderait la même structure que la Conférence Pasteur actuelle ;

- les sociétés savantes pourraient, si la SF2M nous rejoignait, ne plus faire qu'une seule association au sein de cette nouvelle Fédération avec tous les avantages que cela comporte.

Cette évolution me semble nécessaire pour répondre aux impératifs de représentation européenne et rassembler, dans une même structure, tous les chimistes, des théoriciens aux industriels.

Pour l'heure, la FFC a choisi comme thème de travail pluriannuel : la chimie verte ou chimie durable. C'est le premier travail que nous allons faire en commun et qui devrait conduire à la réalisation d'un CD à partir duquel des actions spécifiques seront déterminées. [...]

L'état actuel de la SFC

L'année 2004 a été une année positive pour notre société et cela à beaucoup de points de vue ; j'en retiendrais deux :

- le nombre d'adhérents a augmenté de 7 à 8 %, atteignant environ 4 200 membres. Mais ceci est sans doute conjoncturel, lié au fait que cette année là, deux congrès importants se sont tenus à Paris : le congrès international de la catalyse (CIC) et les journées de chimie organique (JCO) à Palaiseau. Le bilan que nous faisons, au milieu de 2005, montre que cette embellie n'est que passagère et que lorsqu'il n'y a pas un intérêt matériel immédiat, les chimistes (ou tout au moins certains d'entre eux) cessent de cotiser. Nous cherchons à fidéliser nos adhérents et vous demandons de nous aider pour cela. Etre membre de la SFC, c'est soutenir une action de reconnaissance de la chimie française au niveau

européen et mondial. Nous appartenons au club fermé des « six major societies » et devons tenir notre place afin que nos travaux et nos chimistes soient considérés à leur juste valeur. Une enquête sur le terrain, menée par A. Gay-Bellile, est maintenant terminée. De ses conclusions et de notre approche personnelle, il résulte que c'est au niveau régional qu'il faut agir. Nous demandons donc aux présidents des sections régionales d'assurer le relais auprès de leurs collègues, d'être à l'écoute de leurs demandes et de nous aider aussi à y répondre. [...]

- L'équilibre financier a été réalisé, avec même un léger bénéfice. Mais en relation avec ce qui précède, il faut préciser que cet équilibre est fragile et, je le répète, lié essentiellement à la réussite des deux congrès dont j'ai parlé plus haut. Nous avons besoin de 1 000 adhérents supplémentaires pour assurer cet équilibre en permanence. Le gisement français devrait permettre d'atteindre cet objectif très facilement si la mobilisation de tous était effective.

SFC Eurochem 2005

Comme vous le savez, le congrès SFC Eurochem se tiendra à Nancy du 28 août au 1^{er} septembre. Il faut saluer le travail remarquable qui a été réalisé par Yves Fort et son équipe. Grâce à leur implication, à l'intelligence de leurs choix, l'organisation parfaite des prestations, c'est un congrès de grande qualité auquel nous sommes conviés. A une époque où la spécialisation est trop forte et fait de nos réunions scientifiques des rencontres de clubs entre initiés, un congrès généraliste est l'occasion d'augmenter notre culture, de l'enrichir par les apports des disciplines voisines. Réciproquement, je profite de cette prestation pour demander aux présidents de divisions et de groupes de préparer et d'organiser des manifestations dans leurs domaines. On a souvent entendu dire que la SFC était une société de chimie organique. A la tête de notre association, je peux voir combien c'est faux, mais s'explique par les activités multiples des organiciens. Chaque division est traitée de la même façon, c'est à chaque division de prendre en main l'animation de sa discipline. [...]

Relations internationales

Mai 2004 a vu la 4^e réunion à Tokyo des six « major chemical societies », l'occasion de faire le point sur différents problèmes de notre profession ou notre discipline et de comparer aux autres sociétés. Le compte rendu de cette réunion est sur le site de la SFC. Rappelons que la 5^e réunion aura lieu à Paris en juillet 2007, en marge des cérémonies du 150^e anniversaire de la SFC.

Au niveau européen, nous appartenons à la FECS (Federation of European

Chemical Societies) et nous participons à ce titre aux réunions européennes et sommes représentés à celles-ci par différents experts choisis parmi nos membres. L'assemblée générale de la FECS du 15 octobre 2004 à Bucarest a décidé :

- le changement de dénomination en Association européenne pour les sciences chimiques et moléculaires, en abrégé EuCheMS ;
- de rédiger de nouveaux statuts en tenant compte du siège de l'Association situé en Belgique.

La prochaine assemblée générale aura lieu à Moscou du 11 au 13 octobre 2006. [...]

Au plan national

Notre Société est considérée comme la plus représentative des sociétés scientifiques de la chimie, et à ce titre, est constamment sollicitée, directement ou indirectement, pour intervenir dans toutes les occasions où notre discipline est concernée.

Au plan formation, nous soutenons toutes les actions et revendications des organismes représentatifs pour la défense et le développement de l'enseignement des sciences en général et de la chimie en particulier.

L'histoire des sciences, la conservation de notre patrimoine intellectuel, menacées par la suppression du Comité national correspondant, nous a amenés à prendre position et à intervenir auprès du Président de la République.

Nous étions présents aux États généraux de la chimie organisés par l'UIC à la Cité des sciences de la Villette, le 6 décembre dernier. [...] Une partie de l'animation de la table ronde « la chimie vue par les scientifiques » était confiée au président. C'est aussi le cas des journées parlementaires, qu'elles soient favorables à l'industrie chimique, ou au contraire, très critiques. Au cours de ces journées, nous témoignons des apports positifs de notre science et répondons aux attaques fréquentes de nos détracteurs.

En septembre dernier, le ministre de l'Industrie a mis en place un Comité stratégique, dit de haut niveau, pour l'avenir de l'industrie chimique à l'horizon 2015 ; le président a été chargé, au sein de ce Comité, d'un rapport concernant la place de la recherche et de l'innovation. Au fil des séances, l'innovation est devenue le paramètre le plus important pour le développement de l'industrie chimique en France. Les conclusions du comité mettent en évidence le rôle de la chimie verte, de la catalyse, de l'analyse, des biotechnologies et, bien sûr, des nanotechnologies, pour l'avenir de notre industrie.

De même, la chimie verte est apparue comme l'un des trois thèmes prioritaires du rapport de conjoncture du Ministère de la Recherche, rapport à la rédaction duquel nous avons également participé. C'est la raison pour laquelle la FFC a

choisi la chimie pour un développement durable, la chimie verte, comme thème pluri-annuel pour réaliser ce travail en commun.

La participation à tous ces comités, est l'un des effets « collatéraux » dont j'ai parlé plus haut, tout comme notre présence à des manifestations sympathiques : le 70^e anniversaire de la Maison de la Chimie, la remise des prix des Olympiades nationales de la chimie, mais aussi régionales. [...]

Et le futur de la SFC ?

La réforme des statuts de la SFC, adoptée lors de l'assemblée générale du 29 juin 2004, a été déposée auprès de l'administration et nous attendons son acceptation d'un moment à l'autre. Rappelons que cette réforme permettra d'associer davantage les jeunes chimistes à notre vie associative.

Il a été fait état plus haut d'un schéma d'évolution de l'ensemble des sociétés savantes de la chimie qui pourraient fusionner en une nouvelle structure. En juillet 2007, auront lieu les cérémonies de commémoration du 150^e anniversaire de la SFC. Ce serait un événement extraordinaire de pouvoir annoncer à cette occasion qu'il n'y a plus en France qu'une seule société savante regroupant tous les domaines de la chimie, effaçant enfin les traces d'une séparation qui date de 1917. Nous voulons donner à cet anniversaire un éclat particulier. Le programme provisoire prévoit successivement : la réunion du C6 (« six major societies »), la séance solennelle, un congrès scientifique sur deux jours avec des colloques interdisciplinaires, le tout ayant pour titre : « Chimie du futur, futur de la chimie ». Cette commémoration sera pour l'ensemble de la chimie française l'occasion de montrer tous ses aspects positifs, et de présenter au public une image nouvelle qui devrait contraster fortement avec celle souvent peu favorable que transmettent les médias.

Préparons-nous dès maintenant à cet événement, soyons nombreux ces jours-là pour témoigner. Comme cela a déjà été dit l'année dernière, nous avons tous besoin de nous appuyer sur une société chimique forte si nous voulons que soit reconnue la place de la chimie dans la société moderne. C'est aussi le garant d'un développement nécessaire de nos laboratoires, le soutien à une recherche de qualité et l'accompagnement d'une industrie que nous voulons florissante.

Élection au Conseil d'administration

Six administrateurs ont été élus ou réélus :

- Jean-Claude Bernier, professeur émérite, vice-président de la SFC.
- Jean-Claude Brunie, secrétaire général de la SFC.
- Jacques Goré, professeur émérite, ancien président de la division Chimie organique.

- Armand Lattes, professeur émérite, président de la SFC.
- Claude Millot, professeur, Nancy 1.
- Bernard Sillion, vice-président de la SFC, ancien rédacteur en chef de *L'Actualité Chimique*.

Rapport du trésorier (Bernard Pierrelle)

Le rapport détaillé du trésorier, les tableaux présentant les comptes 2004 (résultat, bilan, annexe, rapport général et spécial du Commissaire aux comptes) et le budget 2005 ont été envoyés à chaque membre avec la convocation de l'Assemblée générale du 27 juin 2005. Le trésorier reprend et commente les documents envoyés et répond aux questions de l'assistance.

Approbation des résolutions

Les trois résolutions suivantes ont été votées à l'unanimité :

Résolution n° 1

Ayant pris connaissance du compte d'exploitation de l'exercice 2004 et du bilan au 31 décembre 2004, arrêtés par le Conseil d'administration, du rapport du trésorier et de celui du Commissaire aux comptes, l'Assemblée générale approuve les dits comptes, se clôturant par un bénéfice de 18 506,14 €.

Elle donne quitus de leur mandat aux membres du Conseil d'administration.

Résolution n° 2

L'Assemblée générale approuve l'affectation suivante du bénéfice de l'exercice 2004 :

- au compte « Fonds associatifs sans droit de reprise » : 10 % des revenus des biens de l'association (article 15-3 des statuts) diminués des sommes allouées aux Grands Prix (article 8 du Règlement intérieur), soit la somme de 6 025,00 € ;
- au compte « Fonds associatifs sans droit de reprise » : le solde, soit 12 481,14 €, afin de répondre à la demande de reconstitution du niveau (1 886 171,67 €) de ce poste qui nous a été spécifiée par la Préfecture de Paris par arrêté du 13 septembre 2004 nous autorisant à prélever 150 000 € pour le fonctionnement général de notre Association.

Cette affectation faite, le compte « Fonds associatifs sans droit de reprise » passera de 1 736 171,67 € au 31/12/2003 (après le prélèvement pour fonctionnement général de 150 000 €) à 1 742 196,67 € au 31/12/04.

Résolution n° 3

Ayant pris connaissance du compte du résultat prévisionnel pour l'exercice 2005, l'Assemblée générale approuve ce budget dégageant un bénéfice de 7 514 €.

Jean-Claude Brunie
Secrétaire général

Grand prix 2005

Prix Le Bel



• **Alain Gorgues**

Alain Gorgues est professeur émérite à l'université d'Angers. Après des études à l'École nationale supérieure de chimie de Rennes, nommé assistant en 1968, il entreprend une thèse sous la direction du professeur Levas sur le thème des aldéhydes et acides polyacétyléniques conjugués qu'il soutient en 1971. Il devient ensuite maître assistant jusqu'en 1983, date à laquelle il est nommé professeur à l'université d'Angers.

Alain Gorgues a développé son activité de recherche dans des domaines très variés allant de la chimie organique (acétals, aldéhydes et acides polyacétyléniques conjugués, complexes η^2 -CS₂ du fer en synthèse, développement de l'acétylènedecarbaldéhyde... qu'il est le premier à avoir isolé – et utilisation des alcynes électrophiles aldéhydiques en synthèse) à la chimie organométallique avec des applications plus particulièrement orientées vers les matériaux organiques (tétrathiafulvalènes, matériaux moléculaires dérivant de donneurs π ou d'accepteurs π type fullerène C₆₀ à propriétés électroniques spécifiques : conducteurs, actifs en optique non linéaire, capteurs électrochimiques de cations métalliques, diodes photovoltaïques). Cette recherche est illustrée par une revue récente parue dans *Chemical Reviews* (2004, 104).

Depuis son arrivée à Angers, en moins de 20 ans Alain Gorgues a peu à peu structuré la recherche locale en chimie tant en enseignement qu'en recherche avec comme étape importante la création d'une unité mixte de recherche en 1994 : Ingénierie moléculaire et matériaux organiques (IMMO, UMR CNRS 6501). Sous son impulsion, ce laboratoire s'est développé de manière exponentielle et comprend actuellement une trentaine de chercheurs et enseignants chercheurs couvrant l'ensemble des thématiques liées aux matériaux organiques. Depuis 2004, Patrick Batail a succédé à Alain Gorgues à la direction du laboratoire.

Alain Gorgues n'a pas seulement œuvré dans le développement scientifique du pôle chimie. Il a activement mis en place les conditions d'une recherche reconnue au sein de l'université d'Angers. Élu vice-président du Conseil scientifique en

1994, réélu en 1998, il a, pendant ces deux mandats, fortement contribué à modifier le paysage de la recherche à l'université d'Angers et dans la région Pays-de-Loire. En particulier, un nombre considérable d'équipes labellisées ont vu le jour à Angers ainsi qu'une école doctorale dynamique dont il est à l'origine. Auteur de plus de 200 publications dans des revues nationales et internationales et de trois brevets, Alain Gorgues a été fait Chevalier des Palmes académiques en 1988, officier, puis commandeur en 2001.

Prix Süe



• **François Fajula**

François Fajula est directeur de recherche au CNRS. Après un doctorat à l'université de Strasbourg en 1978 sur l'étude des mécanismes de réactions acido-catalysées utilisant les techniques du traçage isotopique au ¹³C, il effectue un post-doc à la Texas A & M University en 1979-80 sur la synthèse du méthanol à partir du gaz de synthèse. Puis il rejoint l'École supérieure de chimie de Montpellier en 1981 où il constitue une équipe travaillant sur la synthèse de zéolithes et leurs applications en catalyse pour le raffinage et la synthèse organique fine.

Il réalise très vite que les performances des catalyseurs (activité, sélectivité, stabilité thermique et chimique) ne dépendent pas seulement de la structure cristalline mais aussi de leur morphologie, c'est-à-dire des conditions de leur synthèse. Il développe alors des méthodologies originales permettant d'identifier des espèces contrôlant la croissance cristalline et, pour la première fois, il établit des lois cinétiques de développement des différentes faces de cristaux de zéolithes. Les modèles cinétiques sont étendus à toute une série de structures de zéolithes et conduisent à une réelle maîtrise multi-échelles de synthèse, depuis l'environnement du site actif jusqu'à la taille et la morphologie des grains.

Ces études fondamentales ont non seulement contribué à élargir notre compréhension des mécanismes de formation et du mode d'action des zéolithes, mais elles ont aussi conduit à d'importantes applications concrètes donnant accès à plusieurs structures qui sont ainsi passées du stade d'échantillon de laboratoire à celui de matériaux pouvant être produits industriellement et réellement

utilisables en catalyse et séparation.

A ce jour, quatre unités d'épuration d'effluents d'usines d'acide nitrique utilisent un catalyseur zéolithique original développé au laboratoire et deux procédés de traitement des gazoles sont en cours de développement.

Depuis une dizaine d'années, François Fajula a élargi son champ de recherches à la synthèse et aux applications des matériaux mésoporeux structurés en suivant la même approche intégrée, depuis la définition des fonctionnalités des précurseurs moléculaires jusqu'à la maîtrise des propriétés morphologiques. Il a en particulier développé le concept de transformation pseudomorphique qui permet le contrôle indépendant des propriétés méso- et macroscopiques de silicates et d'aluminosilicates utiles en catalyse, chromatographie, vectorisation et protéomique.

François Fajula est l'auteur de plus de 200 publications, de 21 brevets, de cinq chapitres de livres et de deux ouvrages. En plus de la qualité de son œuvre scientifique, il faut souligner l'intérêt qu'il porte à la « chose publique ». Président de l'International Zeolite Association, il siège au Comité national du CNRS et est vice-président de la division Catalyse de la SFC. Représentant à ce titre la France à la Fédération européenne, il a pris une part active dans l'organisation du 13^e Congrès international de catalyse en juillet 2004. Il participe également à la formation des jeunes en encadrant de nombreux thésards et en enseignant la catalyse à l'université de Montpellier.

Prix binationaux 2005

Prix franco-italien

• **Michele Aresta et Alberto Brandi**

Après une thèse en chimie industrielle soutenue en 1964 à l'université de Milan, **Michele Aresta** effectue sa carrière d'enseignant chercheur à l'université de Bari où il est professeur de chimie et directeur du Meta Research Center. Michele Aresta est l'un des promoteurs de la chimie de coordination du dioxyde de carbone avec la préparation et la caractérisation du premier complexe de cette molécule en 1975 : Ni(CO)₂(PCy₃)₂. Une grande partie de son activité scientifique a été ensuite centrée sur le développement d'une chimie moléculaire basée sur ce synthon : synthèses de lactones, carbonates, carbamates, urées basées sur l'emploi des complexes de coordination, donnant lieu à plus d'une centaine de publications et de brevets. Elle a été complétée très tôt par des préoccupations environnemen-

tales associées à ce gaz à effet de serre, au point qu'il est devenu une autorité internationalement reconnue. Il a ainsi créé le centre de recherche METEA, poursuivant des études sur la catalyse enzymatique, l'analyse du cycle de vie de grands produits industriels tels que le méthanol et le carbonate de diméthyl. Son activité a également porté sur la réactivité d'autres petites molécules et ligands : diazote, dioxygène, méthane, monoxyde de carbone, hydrure et leur réactivité, notamment vis-à-vis du dioxyde de carbone.

Auteur de plus de 200 publications, Michele Aresta a toujours entretenu des relations très fortes avec la communauté scientifique française en effectuant de nombreux séjours dans les laboratoires de Bordeaux, Dijon, Rennes, Toulouse et Villeurbanne.

Alberto Brandi est professeur de chimie organique à l'université de Florence. Après un doctorat en 1975 dans cette même université sur la polymérisation de l'oxyde d'azote avec une base, il effectue un post-doctorat de 1982 à 1984 à l'université du Wisconsin chez le professeur Barry Trost en étudiant plus particulièrement la synthèse organique catalysée par des métaux de transition. Après avoir été professeur associé à l'université Basilicata-Potenza, il est revenu à l'université de Florence en 1990 pour y effectuer toute sa carrière. Il a été invité pour des séjours plus ou moins longs dans un grand nombre d'universités ou de centres de recherche en France, au Japon et en Pologne, et ses collaborations américano-florentines ont abouti à des recherches sur les composés biologiquement actifs.

Alberto Brandi est actuellement le coordonnateur de deux programmes nationaux de recherche financés par le Ministère de l'Éducation nationale et de la recherche italien. Il collabore avec des entreprises pharmaceutiques italiennes et internationales comme Menarino, Italfarmaco, Bayer et NicOx, et développe également un grand nombre de collaborations internationales en Europe, surtout avec la France, l'Allemagne, la Pologne et récemment avec l'Espagne. Auteur de plus de 160 publications, il est également très investi dans le système de recherche italien et fait parti du Bureau de la Société Chimique Italienne.

Prix franco-polonais

• Michael Pietruziwicz

Après un doctorat en 1976 à l'université de Lodz pour son travail sur de nouvelles méthodes de synthèse de phospholane cyclique, Kazimierz Michael Pietruziwicz a effectué un post-doctorat à l'université de Caroline du Nord aux États-Unis où il a travaillé sur l'analyse structurale du tétrahydropropyrane par RMN du ¹³C et du ¹⁷O. De retour à Lodz au CMMS (Center of molecular and macromolecular studies), il a mené des recherches sur les vinyl phosphine P-stéréogéniques et leurs dérivés. Ces composés, dont il a décrit la synthèse stéréosélective en utilisant le menthol comme inducteur asymétrique, s'avèrent des synthons de choix pour préparer de nombreux ligands ou dérivés chiraux par des réactions de Diels Alder, Heck, additions dipolaires 1,3, Michael... De très élégantes synthèses asymétriques de composés cycliques et d'hétérocycles ont ainsi été décrites à partir de ces synthons. Ces travaux l'ont mené récemment à s'intéresser à la chimie des ligands chiraux et à la catalyse asymétrique. Il a ainsi mis au point la synthèse de diphosphines basiques dissymétriques très efficaces en catalyse asymétrique, qui lui vaut une collaboration importante avec la société suisse Roche.

Auteur de plus de 110 publications, Michael Pietruziwicz est professeur à l'université de Varsovie et à l'université de Lubin où il anime deux équipes de recherche dans chacun de ces lieux.

Prix des divisions

Chimie de coordination

Appel à candidature

Le prix 2005 sera attribué cette année à un(e) junior né(e) après le 30/09/66. Les candidatures pourront être présentées par un membre de la SFC, professeur, directeur de recherche ou chef de service dans l'industrie.

La lettre d'appréciation, accompagnée du CV et de trois publications représentatives, devra être envoyée à la fois par courrier postal et par courrier électronique **avant le 30 septembre 2005** à Didier Astruc.

Le lauréat présentera une conférence lors du prochain symposium scientifique annuel de la division qui aura lieu en janvier 2006 à Toulouse.

- Didier Astruc, LCOO, UMR CNRS 5802, Université Bordeaux 1, 33405 Talence Cedex. Courriel : d.astruc@lcoo.u-bordeaux1.fr

Parrainages

17-18 novembre 2005

CMR 2005

Prise en compte pour l'environnement et la santé du risque cancérigène mutagène reprotoxique (CMR) dans les produits et les procédés

Saint-Étienne du Rouvray

Ce colloque qui s'adresse particulièrement aux responsables R & D, responsables qualité-sécurité-environnement, affaires réglementaires, est destiné à informer des progrès récents dans le domaine de la sécurité des procédés en chimie, pharmacie, agroalimentaire, énergie etc.

Conférences, tables rondes et séances de communications par affiches animeront ces journées autour de quatre thèmes principaux :

- Les produits et les procédés de production : choix des matériaux et des substances, exposition, homologation (REACH)... ;
- L'environnement : cycle de vie des produits, impact des substances, migrations de celles-ci... ;
- L'utilisateur et le consommateur : l'industrie alimentaire, l'utilisation professionnelle ou domestique des produits ;
- Réflexion sur la transversalité du thème : maîtrise du risque, sociologie du risque, faux risque et compétitivité.

Date limite de réception des résumés : 20 septembre 2005

- c2s@club-internet.fr
<http://www.c2s-organisation.com/cmr05/>

2 décembre 2005

Forum Sigma

Rencontres élèves ingénieurs/entreprises

Clermont-Ferrand

Le Forum Sigma, créé et organisé par des élèves ingénieurs chimistes, est un forum national de chimie qui se veut être la plus simple liaison entre étudiants et industriels. Il se délocalise chaque année dans une nouvelle école de la Fédération Gay-Lussac. C'est à l'École de chimie de Clermont-Ferrand qu'aura lieu la 4^e édition.

Au programme : conférences sur des thèmes novateurs de la chimie, tables rondes, espace emploi avec lecture, correction de CV et simulations d'entretiens, stands industriels.

- sigmaenscof@yahoo.fr
<http://www.forumsigma.com/>

Index des annonceurs

Agilent
EDIF
GEMIL

p. 21
p. 50
p. 28

Glindemann
Matériaux 2006
UdPPC

p. 61
en encart
IV^e de couv.